

Commentaire du SSAC sur la proposition du Groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN

SAC071

Commentaire du SSAC sur la proposition du Groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN



Commentaire du Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité de l'ICANN (SSAC)
8 juin 2015

Table des matières

1	Introduction.....	4
2	Commentaires du SSAC.....	4
3	Remerciements, déclarations d'intérêt, objections et désistements	5
3.1	Remerciements	5
3.2	Déclarations d'intérêt	6
3.3	Objections.....	6
3.4	Désistements.....	6

Préface

Voici le commentaire du Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC) de l'ICANN sur la proposition formulée par le Groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN (piste de travail 1).¹

Le SSAC se concentre sur les sujets liés à la sécurité et à l'intégrité des systèmes de nommage et d'allocations d'adresses Internet, y compris les questions opérationnelles (par ex : liées à l'exploitation correcte et fiable du système de publication de la zone racine), administratives (par ex : liées à l'allocation d'adresses et à l'attribution de numéros sur Internet), et d'enregistrement (par ex : liées aux services des registres et des bureaux d'enregistrement). Il effectue en ce moment une évaluation des menaces et une analyse des risques relatifs aux services de nommage et d'allocation d'adresses Internet pour déterminer les principaux dangers en termes de sécurité et de stabilité, et conseille la communauté de l'ICANN en conséquence. Il n'est pas habilité à adopter ou à faire respecter des règles, ou à trancher certaines questions. Ces fonctions relèvent d'autres entités, et l'avis donné ici doit être examiné sur le fond.

À la fin de ce document se trouvent une liste des personnes qui ont contribué à élaborer ce rapport, des liens vers les biographies et les déclarations d'intérêt des membres du SSAC, ainsi que les désistements et les objections des membres du SSAC aux conclusions ou recommandations présentées ici.

¹ Voir : <https://www.icann.org/en/system/files/files/cwg-accountability-draft-proposal-without-annexes-04may15-en.pdf>.

1 Introduction

Le Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC) se réjouit d'avoir l'occasion de commenter la proposition du Groupe de travail intercommunautaire (CCWG) chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN (piste de travail 1) sur le forum de commentaires publics ouvert le 4 mai 2015, et qui devait être fermé le 3 juin dernier.²

2 Commentaires du SSAC

Dans l'article 5.1.2 de la proposition, « Influence dans le mécanisme communautaire », le CCWG indique avoir étudié trois mécanismes d'attribution de votes aux organisations de soutien (SO) et aux comités consultatifs (AC), et conclut que le « Mécanisme de référence » est « l'approche la plus soutenue ». Celui-ci attribue cinq votes à chaque SO et AC, à l'exception du SSAC et du RSSAC, qui n'ont que deux votes chacun.

Ci-dessous, le CCWG explique pourquoi il a préféré le Mécanisme de référence aux deux autres possibilités envisagées :

- b. L'attribution d'un nombre inférieur de « votes » au SSAC dans le Mécanisme de référence est due au fait que celui-ci constitue une structure spécifique au sein de l'ICANN, créée pour donner des conseils d'experts en matière de sécurité et de stabilité, et non pas un groupe représentant une communauté de parties prenantes.

À la fin de l'article 5.1.2, le CCWG pose la question suivante :

- Quels éventuels conseils donneriez-vous au CCWG-Responsabilité quant aux options proposées relatives à l'influence en la matière des différents groupes dans le mécanisme communautaire ? Veuillez justifier les aspects de la responsabilité requis ou les mesures de protection adoptées contre certains imprévus.

Le SSAC n'a aucun commentaire à faire sur les fondements relatifs au Mécanisme de référence, mais il formule l'observation et la requête suivantes quant à son rôle dans une éventuelle structure nouvelle. Selon sa Charte, ce comité a pour fonction d' « adresser des recommandations à la communauté et au Conseil d'administration de l'ICANN sur des sujets liés à la sécurité et à l'intégrité des systèmes de nommage et d'allocation d'adresses Internet ».³ Le SSAC a demandé que son avis soit examiné uniquement sur le fond et adopté (ou non) en fonction de ce seul critère par les parties concernées. Il pense que le rôle purement consultatif est celui qui lui convient le mieux, et appelle le CCWG-Responsabilité à en tenir compte au moment d'examiner les options présentées dans l'article 5.1.2 de la proposition.

Pour l'heure, il n'a aucun commentaire à faire quant à l'éventuelle nécessité ou utilité d'une structure juridique pour obliger le Conseil d'administration à répondre à ses avis. Néanmoins, il craint que la proposition de nouveau modèle associatif SO/AC ne

² Voir : <https://www.icann.org/public-comments/ccwg-accountability-draft-proposal-2015-05-04-en> et <https://www.icann.org/en/system/files/files/cwg-accountability-draft-proposal-without-annexes-04may15-en.pdf>.

³ Voir : <https://www.icann.org/groups/ssac/charter>.

Commentaire du SSAC sur la proposition du Groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN

compromette la façon dont il fonctionne, c'est-à-dire en se concentrant uniquement sur les questions de sécurité et de stabilité et en refusant de s'impliquer dans d'autres domaines. Il s'attend à ce que la communauté adopte une structure organisationnelle reconnaissant le rôle et l'importance de ses avis d'expert sur la sécurité et la stabilité.

Le SSAC fait remarquer qu'il n'a eu que peu de temps pour examiner la proposition préliminaire en raison d'un calendrier serré dépendant d'événements externes, tels que l'expiration du contrat pour les fonctions IANA conclu entre la NTIA et l'ICANN. Par conséquent, il se réserve le droit de formuler d'autres commentaires selon l'évolution de la situation.

3 Remerciements, déclarations d'intérêt, objections et désistements

Par souci de transparence, les points suivants fournissent au lecteur des informations relatives à quatre aspects du processus du SSAC. Le premier donne la liste des membres du SSAC et du personnel de l'ICANN, ainsi que des spécialistes externes qui ont directement contribué au présent document. Le deuxième comprend un lien vers les biographies des membres du SSAC, dans lesquelles sont indiqués les éventuels sujets susceptibles d'engendrer un conflit d'intérêts – qu'il soit réel, présumé ou possible – en raison de la contribution d'un membre à ce rapport. Le troisième offre à chacun des membres du SSAC la possibilité de manifester son éventuel désaccord avec le contenu ou le processus d'élaboration du présent document. Le dernier indique quels sont les membres qui ont choisi de ne pas participer aux débats concernant le sujet du présent rapport. Tous les membres du SSAC, à l'exception de ceux cités dans les troisième et quatrième points, approuvent le présent document.

3.1 Remerciements

Le SSAC tient à remercier ses membres ainsi que les spécialistes externes pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à l'élaboration de ce rapport :

Membres du SSAC

Jaap Akkerhuis
Lyman Chapin
Patrik Fältström
Jim Galvin
Robert Guerra
Julie Hammer
Geoff Huston
Ram Mohan

Personnel de l'ICANN

Julie Hedlund
SAC071

Commentaire du SSAC sur la proposition du Groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l'ICANN

Steve Sheng

3.2 Déclarations d'intérêt

Les biographies et les déclarations d'intérêt des membres du SSAC sont disponibles sur : <https://www.icann.org/resources/pages/biographies-2014-10-08-en>.

3.3 Objections

Il n'y a pas eu d'objections.

3.4 Désistements

Il n'y a pas eu de désistements.